

**Pratique :**

Equipez-vous d'un sac à dos, prévoyez une quantité d'eau suffisante (minimum 1L /personne), de bonnes chaussures de marche, et une protection adaptée (vêtement chaud, vêtement de pluie, chapeau), une trousse à pharmacie, la carte IGN, une boussole.

*Les bâtons de marche sont recommandés pour la descente.*

**Respect de l'environnement :**

N'abandonnons aucun objet, aucun détrit. Nous pouvons ramener les emballages vides que nous avons amenés pleins.

Respectons les arbres, admirons les plantes, observons les animaux mais ne mutilons pas, ne coupons pas, ne dérangeons pas.

Respectons la réglementation, ne pénétrons pas les massifs avec des véhicules en dehors des voies ouvertes à la circulation publique.

Respectons les viticulteurs et les agriculteurs.  
Ne cueillons pas leurs produits.

Sachons cohabiter avec les chasseurs.

N'allumons pas de feu, ne fumons pas, ne nous aventurons pas en forêt par temps de sécheresse, par grand vent.

**Sécurité :**

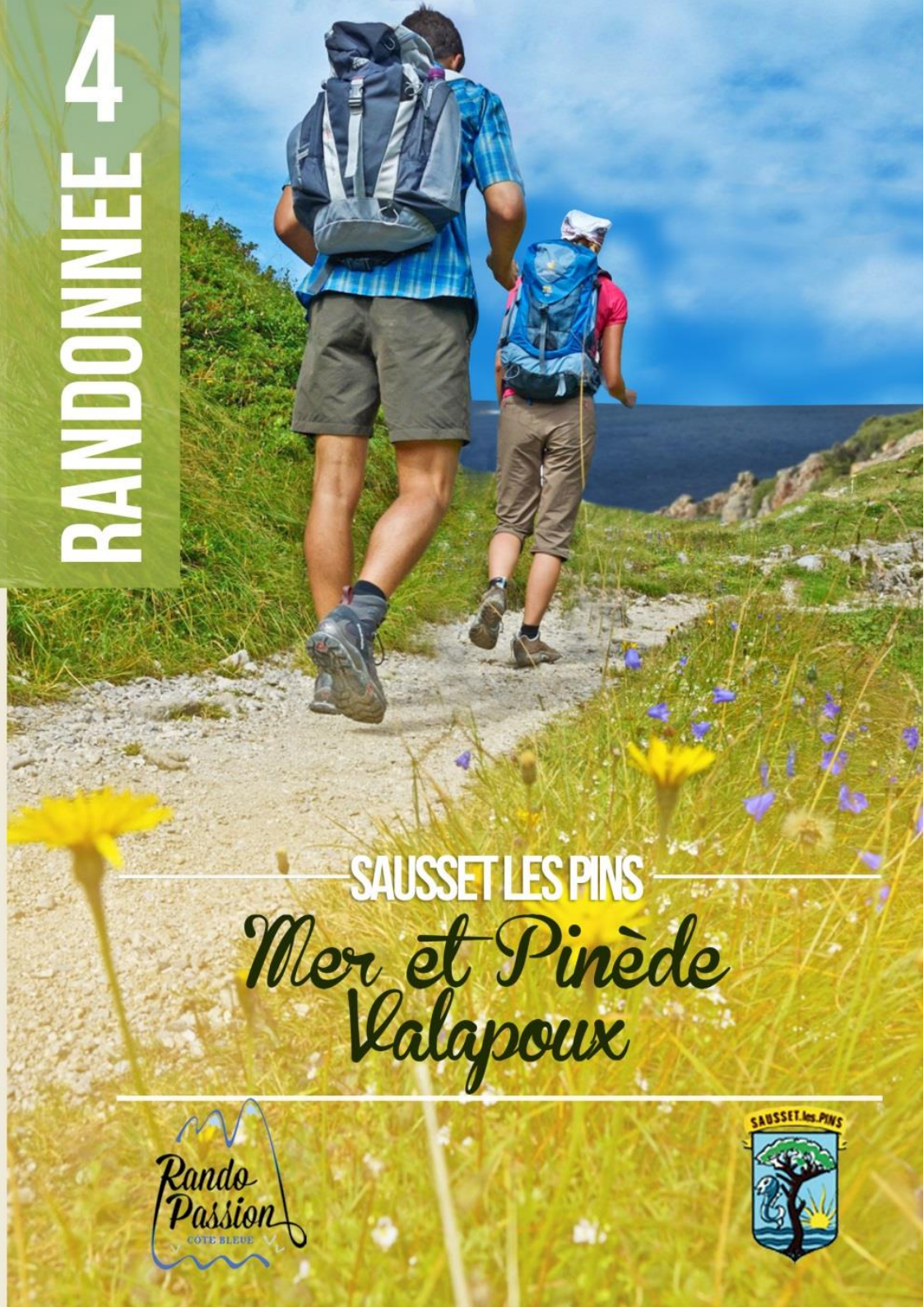
Pour rendre votre randonnée agréable, ne surévaluez pas vos forces physiques.

Évitez de partir seul.

Dans les Bouches-du-Rhône, l'accès aux massifs forestiers est réglementé du 1er juin au 30 septembre par arrêté préfectoral.

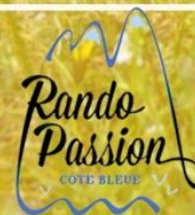
Avant de partir consultez le site [www.bouches-du-rhone.pref.gouv](http://www.bouches-du-rhone.pref.gouv).  
Ou appelez le 08 11 20 13 13.

Téléchargement disponible sur le site [www.randopassion-cotebleue.fr](http://www.randopassion-cotebleue.fr)



SAUSSET LES PINS

Mer et Pinède  
Valapoux



Distance : 6.5 km Dénivelé cumulé : 120 m Temps de marche : 2h00

Balisage : Rouge/Blanc, jusqu'au point 02, puis bleu de 02 à 03

Difficulté : Aucune

Départ : Parking du Port de Sausset-les-Pins

A voir en chemin :

Bord de mer, pinède de Valapoux, anciens quartiers de Sausset

### Itinéraire :

Depuis le parking du port (Balisage GR rouge/blanc), suivre le quai en passant devant les restaurants, puis rejoindre et longer l'avenue du Général Leclerc sur 1.5km environ, jusqu'à sa jonction avec la D5 (Point 01).

Prendre à droite et monter la côte et prendre à gauche l'avenue Lariano (point 02).

Suivre l'avenue Lariano sur 500m, traverser la voie ferrée.

Dans la clairière, prendre le chemin face à vous, direction nord, qui s'enfonce dans la garrigue.

Ignorer les différents chemins à droite ou à gauche, suivre le balisage bleu sur 600m environ jusqu'à une patte d'oie (point 03).

Continuer sur le chemin principal à votre gauche sur 250m, puis laisser ce chemin et continuer tout droit dans la pinède.

Suivre ce chemin jusqu'au tunnel franchissant la voie rapide (Point 04).

Au tunnel, obliquer à gauche, suivre le chemin qui longe la voie rapide sur 100m environ, laisser une première piste sur votre gauche, continuer tout droit, puis obliquez à gauche.

La piste est alors jalonnée de poteaux en béton indiquant un gazoduc.

Cette piste conduit à la route longeant la voie ferrée que l'on prendra sur la droite.

Franchir le pont sous la voie ferrée et prendre immédiatement à gauche le Boulevard de la Paix.

Après le virage, à 50m, prendre à droite la chemin des Bastides en sens interdit (Point 05).

Après le lotissement l'Eolienne, prendre en face la Traverse Montesquieu (Point 06), puis obliquer à gauche pour rejoindre la rue Pasteur et l'avenue de la Côte Bleue.

Traverser le centre ville, passer devant l'église.

A hauteur de la poste, prendre à gauche la traverse des Pêcheurs et rejoindre le port.

